

2013-11-21

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21^e jour du mois de novembre 2013 à 19h00 à la salle communautaire située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4

Les conseillers suivants sont absents :

Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2013-11-21-01

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dossiers
 - 3.1 Dossier agrandissement salle communautaire
 - 3.2 Dossier Porte d'arche - Nordic
 - 3.3 Party de Noël
 - 3.4 Rencontre avec le ministre Bergeron
 - 3.5 Dossier employé
 - 3.6 Terrain Clifford Graham
 - 3.7 Campagne de dîme
4. Résolution
 - 4.1 Approbation du discours du maire
 - 4.2 Carte d'appel – premiers répondants
 - 4.3 Demande de lettre d'appui au Club Quad Petite Nation
5. Période questions de l'assistance
6. Varia
7. Levée de la séance.

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Dossiers

3.1 Dossier agrandissement salle communautaire

Présentation de Monsieur Mario Rioux, de la firme EXP, donnant explication de la soumission présentée pour l'estimé des couts du projet de l'agrandissement de la salle communautaire selon les exigences MADA.

Confirmation de MADAM que la subvention peut être jumelée à d'autre subvention.

La directrice générale contactera Madame Stéphanie Roy de MADA, afin de savoir si nous pourrions avoir des délais supplémentaires afin de pouvoir réévaluer le projet en entier avec le nouveau conseil.

3.2 Dossier Porte d'entrée - Nordic

La directrice générale est en contact avec la compagnie Nordic afin de savoir si ces derniers peuvent réaliser le projet

3.3 Party de Noel

ATTENDU que le conseil désire organiser un "party" de Noel pour les employés (administration, voirie, bibliothèque, pompiers, premiers répondants et conseillers)

R2013-11-21-02 Il est proposé par Monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE ce party ait lieu le 20 décembre 2013 à 18h30 à la salle communautaire située au 535, route 323

QU'un permis de boisson soit demandé et qu'un buffet froid soit commandé

QUE les invités pourront être accompagnés de leur conjoint(e).

3.4 Rencontre avec le ministre Bergeron

Monsieur le maire, Gilbert Dardel, suggère qu'une rencontre ait lieu avec le Ministre Bergeron afin de voir les possibilités d'avoir une subvention additionnelle au projet de l'agrandissement de la salle communautaire.

3.5 Dossier employé

ATTENDU que l'employé ayant le matricule #12 continue les rapportages et les déblatérations en endroit publics envers la municipalité;

ATTENDU que Monsieur le Maire, Gilbert Dardel, monsieur le conseiller Lorne Graham ainsi que la directrice générale, madame Cathy Viens, ont contacté Maître Rino Soucy afin de connaître les droits de la Municipalité

R2013-11-21-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QU'une lettre de mise en demeure pour diffamation soit envoyée à l'employé, matricule #12 par courrier recommandé

3.6 Terrain Clifford Graham

Suite à la lettre de Madame Mary Jane Quinn datée du 12 juillet 2013, exécutrice testamentaire de monsieur Clifford Graham qui invitait la municipalité à prendre gratuitement le terrain de ce dernier, Monsieur le Maire Gilbert Dardel, rencontrera Madame Quinn au début décembre afin de prendre entente avec pour le transfert

3.7 Campagne de dîme

Madame Pauline Hotte de la Fabrique de St-Émile de Suffolk demande si la demande de dime annuelle pourrait être envoyée avec le compte de taxes en janvier – février 2014. Le conseil refuse.

4.0 Résolutions

4.1 Approbation du discours du maire

ATTENDU qu'en vertu de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., C-27.1, a. 955), le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité :

MUNICIPALITÉ DE NAMUR DISCOURS DU MAIRE

Le 21 novembre 2013

Chers citoyennes et citoyens de Namur,

C'est toujours un immense honneur d'être encore une fois votre représentant en tant que maire de la municipalité. J'ai le privilège d'être entouré, encore une fois, d'une équipe, fort dynamique.

Au cours de l'année 2013, les différentes ententes que nous avons, ont été encore une fois renouvelées pour l'année 2013-2014 : service incendie; cueillette des ordures; contrat de déneigement.

D'autres projets réalisés ou présentement en cours :

- Des subventions ont été accordées à la municipalité:
 - Pour l'agrandissement de la salle communautaire afin de rapatrier les organismes et les loisirs dans le même local
 - Du bureau du député, Alexandre Iraca, 20 000.00\$, pour des travaux d'asphaltage et gravelage qui ont été réalisés sur les rues Hôtel de Ville, des Vergers et du Ruisseau
 - De plus, en partenariat avec l'école Intégrée de Namur la municipalité s'est engagée à fournir la machinerie ainsi que le temps des employés lorsque l'école entreprendra les travaux de réfection de la patinoire
- Nous avons finalement réussi à ce que le bureau de poste s'installe dans les locaux du bureau municipal. Le but de louer un local à celui-ci est de maintenir les services postaux complets aux citoyens de Namur. Le coût des travaux a été de 9 500.00\$.
- Nous avons constaté un accroissement de l'utilisation des installations de modules dans le parc pour enfants:
- Le Symposium d'art in situ 2013, sous le thème "Ma cabane au Canada" qui a été incorporé aux Fêtes Namuroises, a connu un grand succès. La municipalité s'est engagée financièrement pour un montant de 5 000.00\$ à cette réussite;
- La première édition des Fêtes Namuroises a eu lieu du 1^{er} au 4 août dernier afin de célébrer la réunion des trois (3) Namur; le Québec (Canada), la Wallonie (Belgique) et le Wisconsin (USA). Ce fut une fête réussie et nous avons chiffré un achalandage d'environ 3000 personnes. Nous sommes très fières que les gens de Namur Québec soient aussi accueillants avec nos cousins étrangers.

Pour conclure chers citoyennes et citoyens, je vous invite à venir nous rencontrer lors des séances du conseil qui se tiennent à tous les deuxièmes lundis de chaque mois au 996, rue du Centenaire, au sous-sol, à 19h30 et à consulter notre site internet pour toutes informations pertinentes.

*Votre maire,
Gilbert Dardel*

R2013-11-21-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le discours du maire soit accepté.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Carte d'appel – premiers répondants

ATTENDU que la municipalité de Namur couvre les municipalités de Boileau et St-Émile de Suffolk pour le service de premiers répondants;

ATTENDU que lors de la facture les deux (2) municipalités demandent des détails sur les appels 911 et que les cartes d'appel fournissent ses détails;

R2013-11-21-05 Il est proposé par Madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la municipalité de Namur demande une copie de toutes les cartes d'appel pour la municipalité de Namur à l'agence de la santé et des Services Sociaux de l'Outaouais.

Adopté à l'unanimité

4.3 Demande de lettre d'appui du Club Quad

ATTENDU que le Club Quad de la Petite Nation demande l'appui de la Municipalité de Namur pour leur projet 039-003 qui vise à relocaliser leur sentier régional au Lac Anatole afin d'éviter un

pont fermé et/ou à capacité portante réduite et la présence de multiples zones humides ainsi qu'à voir à des réparations urgentes.

R2013-11-21-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QU'une lettre d'appui soit envoyée au Club Quad Petite Nation concernant leur projet 039-003.

Adopté à l'unanimité

5.0 Période de questions de l'assistance

6.0 Varia

7.0 Levée de la séance

R2013-11-21-07 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la séance soit levée à 20h30

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière